

## Dans ce numéro

1. Les pêches électriques...
2. La sécheresse
3. Section pêche Lycée Delle
4. J'aime La Nature Propre, 2<sup>ème</sup> édition
5. Championnat de France Jeunes au canal
6. Fête de la Pêche à l'Etang de Forges de Belfort
7. Rappel règles civisme
8. Dans nos AAPPMA
9. A venir...

## 1. Les Pêches électriques...

### a) Chez nous...

1. Des **pêches de sauvetage** se sont déroulées en ce début juillet sur **la Savoureuse à Valdoie**, avant que ne débutent les travaux au niveau du seuil. Les poissons ont été remis à l'eau en aval de ce tronçon. Comme d'habitude nous avons pu compter sur l'appui technique de nos collègues des fédérations voisines, et des bénévoles habituels de notre département, et nous les en remercions.



2. L'Arrêté Réglementaire Permanent (ARP) encadrant la pêche sur les eaux libres du Territoire de Belfort intègre **six réserves** temporaires de pêche. Il s'agit de *La Savoureuse au centre-ville de Belfort*, *La Savoureuse dans le champ captant de Sermamagny*, *La Batte au centre-ville de Delle*, *La Cœuvatte à Courcelles*, *La Vendeline à Réchésy sur le tronçon restauré en 2014*, et *La Saint-Nicolas sur la traversée d'Angeot*.

Ces réserves, où toute pêche est interdite pour une durée de cinq années consécutives, arrivent à terme en cette fin d'année.

En conséquence, l'administration a sollicité notre Fédération sur sa volonté de **prolonger ou non ces réserves** via la justification des éléments suivants : *Quelle est la situation des cours d'eau concernés ? En quoi la mise en réserve projetée se justifie ? Quels sont les résultats attendus à l'issue de la période de mise en réserve (5 ans maximum) ? Quel suivi sera réalisé pour vérifier l'atteinte de ces résultats ?*



Pour ce faire, notre Fédération a détaché sur ce dossier **deux stagiaires**, Violette MASLOT-WIMMER et Ronny REVENIEAU encadrés par les techniciens de la Fédération. Ceux-ci ont alors évalué la qualité des habitats des tronçons mis en réserves et ont comparé cette dernière avec les tronçons amont et aval de ces réserves. La même chose a été faite sur les peuplements piscicoles via la réalisation de pêches électriques.

Leurs recommandations sont en cours d'analyse par le Conseil d'Administration de notre Fédération qui transmettra, d'ici fin septembre, ses conclusions à la Direction Départementale des Territoires pour une mise à jour de l'ARP pour 2023.

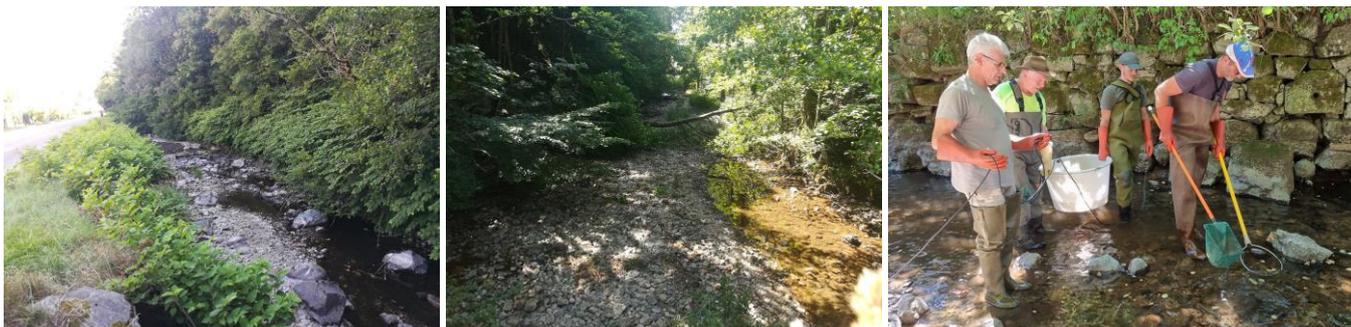
## b) Dans le Doubs

S'en sont suivies des pêches électriques avec la Fédération de Pêche du Doubs. Comme chaque année, nos deux techniciens ont renforcé l'équipe du Doubs pour effectuer leurs pêches électriques d'inventaire sur la Loue, le Dessoubre et le Lison.



## c) Sauvetages liés aux assècs

Avec la sécheresse exceptionnelle que nous subissons cette année, de **nombreuses pêches de sauvetage** se sont imposées. Toutes les **rivières du piémont Vosgien** se sont **asséchées**, comme par exemple sur Lepuix, Giromagny, Rougegoutte, Lachapelle-sous-Rougemont...



## 2. La sécheresse

### a) Evolution des restrictions

Début juin, notre département a été classé au niveau 1 de l'alerte sécheresse. Au vu de l'aggravation de la situation hydrologique, et au manque de précipitation, le niveau 2 "Alerte renforcée" a été mis en place le 19 juillet dernier.

De **nouvelles restrictions** ont été imposées à compter de ce **jeudi 11 août** ; le **niveau de crise** est déclenché. Nous vous rappelons qu'en cas de non-respects de ces règles, les contraventions peuvent aller jusqu'à 1 500 €.

# RESTRICTIONS

EN SITUATION DE SÉCHERESSE

**▶ CRISE**

IDEM **▶ ALERTE RENFORCÉE**

## ET RESTRICTIONS COMPLÉMENTAIRES

ARROSAGE		NETTOYAGE	
<b>Pelouses, massifs, fleurs, plantations en contenant et jardins potagers</b>	<b>Espaces verts, arbres et arbustes</b>	<b>Golfs et terrains de sport enherbés</b>	<b>Voitures</b>
			
			
<small>Sauf arrosage des potagers entre 20 h et 8 h avec de l'eau de pluie</small>		<small>Sauf pour les greens et scellement entre 20 h et 8 h</small>	<small>Sauf impératif sanitaire</small>
		<b>REMPLISSAGE</b>	
		<b>Piscines privées</b>	
			
			

**En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 1500 €.**

Infographie ERV

## b) Fermeture des rivières

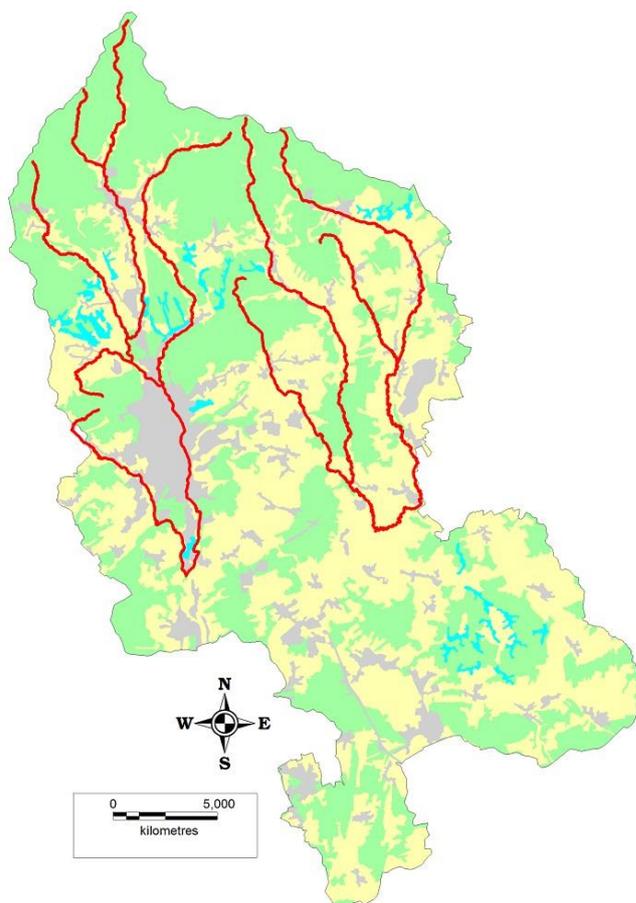
Compte-tenu des niveaux de crises présents sur l'ensemble des **cours d'eau issus du piémont Vosgien**, et de la détresse dans laquelle se trouvent les populations piscicoles sur ces linéaires, les associations agréées et la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Territoire de Belfort ont pris la décision d'interdire temporairement la pêche depuis le 30 Juillet dernier.

Les linéaires concernés sont :

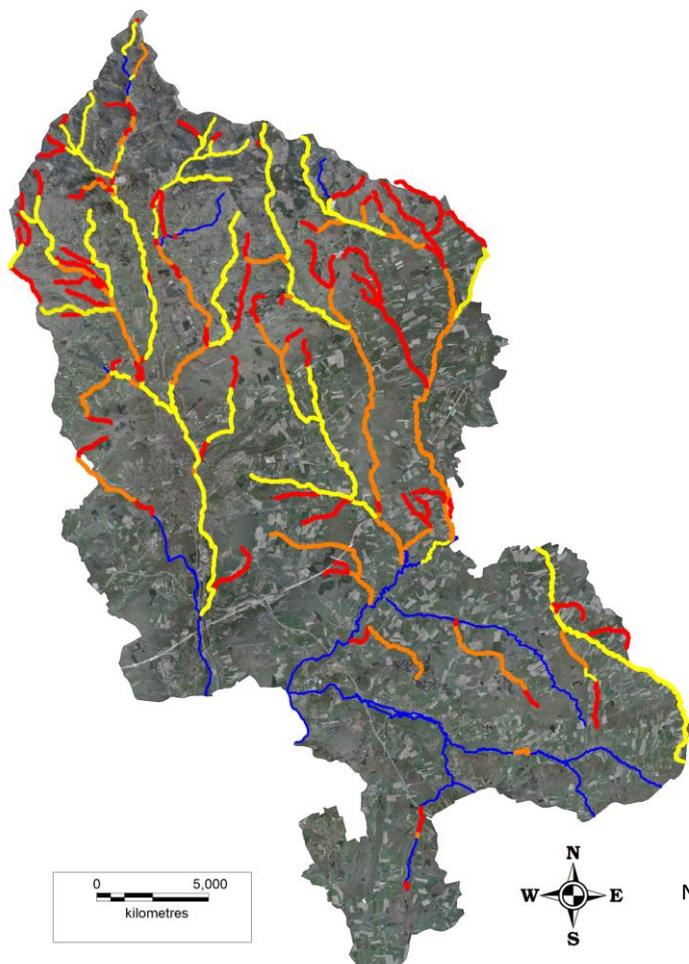
- **La Savoureuse** de sa source à sa confluence avec la Douce, affluents et sous affluents compris (Rosemontoise, Rhôme, Beucinière pour ne citer que les principaux).
- **La Douce** sur tout son linéaire.
- **La Saint-Nicolas**, ses affluents et sous affluents.
- **La Madeleine**, ses affluents et sous affluents.

Cette situation peut être amenée à évoluer en fonction de celle des débits sur l'ensemble de nos cours d'eau.

Un arrêté préfectoral a été pris le 2 août 2022, et reste applicable jusqu'au 30 septembre 2022, sauf nette amélioration et demande d'abrogation.



## b) Cartes des assecs



 **LINEAIRES EN ASSECS GENERALISES + MORTALITE TOTALE.**  
118 KM - 26 % DES LINEAIRES.

 **LINEAIRES PRESENTANT UNE RUPTURE D'ECOULEMENT GENERALISEE AVEC DES ASSECS LOCALISES ET DES MORTALITES PISCICOLES SIGNIFICATIVES.**  
97 KM - 22 % DES LINEAIRES.

 **LINEAIRES AUX DEBITS CRITIQUES MAIS SANS RUPTURE D'ECOULEMENTS, POUVANT ENTRAINER DES MORTALITES LOCALISEES.**  
140 KM - 31 % DES LINEAIRES.

 **LINEAIRES AUX DEBITS FAIBLES MAIS NON CRITIQUES & SANS IMPACTS IMPORTANTS.**  
95 KM - 21% DES LINEAIRES.

NB : cette carte a été réalisée sur la base d'observations ponctuelles.

### 3. Section Pêche au Lycée Jules Ferry

La dernière semaine de juin, la **section sportive « pêche et environnement »** du Lycée Jules Ferry de Delle a clôturé son année scolaire 2021/2022 par un **stage multi pêche**.

Les 12 lycéens inscrits ont été initiés à différentes techniques de pêche sur différents spots des environs (pêche au coup à la canne télescopique, à la grande canne avec kit strippa, pêche au feeder, pêche à l'anglaise, pêche de la carpe en batterie, pêche au zig et pêche au TOC).

En plus du traditionnel enduro avec bivouac en fin de semaine, une journée de découverte de la biodiversité de nos rivières a été organisée avec une descente du Doubs en canoé.

Le programme de la section sportive pour la prochaine année scolaire est en cours de finalisation et les candidats sont déjà bien plus nombreux que les places disponibles.

**Merci à nos partenaires** et en particulier au **Crédit Mutuel de Montreux-Vieux** et à **VMC de Morvillars** pour leur soutien matériel et financier.



## 4. J'aime La Nature Propre

La **deuxième journée de nettoyage** en partenariat entre la fédération de chasse 90 et notre fédération de pêche s'est déroulée ce **samedi 25 juin**.

Au programme, **nettoyage des berges de la Savoureuse** depuis le siège de la FDC90 jusqu'à Andelnans. Encore une fois, nous remercions tous les bénévoles qui ont retiré de nombreux déchets.



## 5. Championnat de France des jeunes

Tout au long du **week-end des 9 et 10 juillet** derniers, le **canal du Rhône au Rhin** a accueilli les Championnats de France des Jeunes de pêche au coup.

Les jeunes ont multiplié les prises, l'objectif étant d'avoir la bourriche la plus remplie en fin de compétition.

Aux termes de la première manche, la première place s'est jouée aux alentours de 7 kg, ce qui représente entre 200 et 250 poissons pêchés.

**Félicitations à tous les participants.**



## 6. Fête de la pêche

**Fête de la Pêche**  
**Et des milieux aquatiques**

Samedi  
**17 septembre 2022**  
À  
**L'Étang des Forges (90)**

Organisée par la  
**Fédération de Pêche**  
du Territoire de Belfort et ses AAPPMA

**10h-18h**

Découverte & initiation  
Pêche de la carpe, au coup,  
Camassier & float-tube, de  
la mouche  
Animations adultes & enfants  
Et la venue de la mascotte  
Gloops

RESTAURATION  
&  
BUVETTE

Stand avec  
SIMULATEUR  
DE PÊCHE

Camping l'Étang des Forges  
Belfort

**Rapala**

Territoire de Belfort  
Le Département

LE TERRITOIRE  
DE BELFORT  
100 ANS  
1922-2022

GRAND  
BELFORT

VILLE DE  
BELFORT

BEAUME  
PISCICULTURE

VMG

Cette année, dans le cadre du Centenaire du Territoire de Belfort, il a été décidé, en partenariat avec Monsieur Cyrille Viellard / PDG de **VMC Pêche**, d'organiser **La Fête de la Pêche**. Une grande première pour le Territoire de Belfort.

Cet évènement se déroulera le **Samedi 17 Septembre 2022**, de 10h à 18h, à proximité du camping de **l'étang des Forges de Belfort**. 52 personnes seront mobilisées pour animer les nombreux stands et activités qui seront mis en place. Voici un aperçu des stands :

- **6 stands** seront dédiés aux différentes **techniques de pêche** (pêche à la mouche, pêche aux leurres, pêche à l'anglaise, float tube, les carpistes et les compétiteurs)
- **2 stands** vous présenteront la **biodiversité et les poissons**
- **4 stands "animations"** vous permettront d'essayer le simulateur de pêche, différents jeux, prendre une photo avec notre Photo Box, et de tester la pêche à la truite
- **2 stands "restauration"** pour vous restaurer et vous désaltérer
- **7 stands divers** pour présenter nos différentes structures et nos partenaires

L'accès à cette manifestation est entièrement **GRATUIT ! Venez nombreux !!!**

## 7. Rappel de quelques règles



Suite à l'incivilité de certaines personnes, pêcheurs ou non, nous nous voyons dans l'obligation de rappeler certaines règles de citoyenneté.

Est-il nécessaire de rappeler que vos déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet, et s'il n'y en a pas, merci de les ramener avec vous. En aucun cas, ils ne doivent être laissés sur place...

Nous comptons sur le savoir vivre de chacun d'entre vous.



## 8. Dans nos AAPPMA

Les **bénévoles de l'AAPPMA Belfort-Bavilliers** ont eu le plaisir d'accueillir pour la 1<sup>ère</sup> fois le **centre aéré de Danjoutin** pour une belle animation pêche le vendredi 15 juillet dernier. Les poissons étaient bien présents pour le plus grand plaisir des enfants. Au vu de la chaleur, des pauses musicales et de rafraîchissement étaient au programme.



Le 26 juillet sonnait l'heure de la reprise des **activités pêche** avec les **Francas de Delle**. Les bénévoles de l'**AAPPMA La Plongotte** ont accueilli les enfants au Barrage de retenue de Joncherey ; ces apprentis pêcheurs ont tous pris du poisson, et ont eu autant de plaisir à le remettre à l'eau. Une très belle journée pour ces enfants qui sont repartis avec pleins d'images dans la tête et beaucoup de choses à raconter à leurs parents en rentrant. Que du bonheur !

## 9. A vos agendas

Vous souhaitez pêcher jusqu'au 31 décembre mais vous n'avez pas encore votre carte... Pas de panique...

**A compter du 1<sup>er</sup> septembre**, vous pourrez vous procurer  **votre carte de pêche Personne Majeure avec 50% de réduction**. Vous ne payerez que **39,20€** (pour les AAPPMA réciprocitaires) au lieu de 78,40€, et vous pourrez vous adonner aux plaisirs de la pêche durant les 4 derniers mois de l'année.

Rendez-vous sur <https://www.cartedepeche.fr/> pour plus de renseignements.



**02 au 04 septembre : Enduro carpes** organisé par l'**AAPPMA de Belfort-Bavilliers** à l'Etang des Forges de Belfort.

**10 – 11, 17 au 19 septembre : Assemblées Générales de nos instances de pêche** (EHGO Entente Halieutique du Grand Ouest, FPNF Fédération Nationale de la Pêche en France, SNSAPL Syndicat Nationale des Structures Associatives de Pêche de Loisir).

**18 septembre** : Fermeture de la pêche en **1<sup>ère</sup> catégorie**.

**L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort vous remercie de votre attention.**

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu  
Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/>